



Nous sommes disponibles en ligne !

Retrouvez vos journaux en numérique sur le E-kiosque. Et pour ne rien manquer, souscrivez à un abonnement.

Rendez-vous à l'adresse :

www.e-kiosque-sodipresse.com

L'Union à 400 Fcfa
De l'abonnement à partir de 10.400 Fcfa / mois



DRAME

Une fillette de 8 ans est morte mardi à la suite de l'incendie survenu la nuit précédente au domicile familial de Bikélé, dans le 3^e arrondissement de Ntoun. Transportée au CHUMEFJE, elle n'a en effet pas survécu à ses brûlures. Un drame qui a fait également trois blessés, admis en soins intensifs.

Page 7

AGR

Ce sont 3 568 dossiers dans le cadre de l'aide aux activités génératrices de revenus (AGR) qui ont été validés à ce jour, a-t-on appris cette semaine du comité de pilotage de ce programme. Lequel avait été annoncé par le président Ali Bongo Ondimba pour répondre aux doléances exprimées à ce sujet.

Page 5

REQUÊTE IRRECEVABLE !

LA Cour constitutionnelle a jugé lundi irrecevable la requête déposée une semaine auparavant à son greffe par des acteurs de la société et des dirigeants de l'opposition. Une décision qui, ipso facto, valide la loi du 15 juillet 2023, modifiant et complétant certaines dispositions de celle portant dispositions communes à toutes les élections politiques. Parmi ces nouvelles dispositions, la suppression de l'enveloppe accolée et le nombre de représentants des candidats dans les bureaux de vote.

Page 2



POUR MOI QUOI...

JE ne sais pas si eux-mêmes se sont surpris à se découvrir aussi nombreux. Moi, Makaya, je veux parler de tous ces candidats en course pour se faire élire député... euh... député. D'accord, ils l'étaient déjà il y a cinq ans, plus encore que cette fois, d'après ce que nous a appris hier mon Premier grand quotidien. Et puis, il y aura des circonscriptions où la compétition va tourner court, quand elle n'aura même pas lieu, faute d'adversaire, quoi.

Non, je pense surtout à ces sièges où ça promet d'être la foire d'empoigne, comme l'a joliment titré mon canard préféré. Quinze, vingt, jusqu'à vingt-cinq frères et sœurs à s'étripier pour atteindre le Graal. Parce que c'est comme ça qu'il faut l'appeler dans ce cas précis. Certes, il n'est pas nécessaire de réunir sur son nom la majorité des suffrages pour prétendre à la victoire.

Mais le risque d'émiettement des voix est tel que cette victoire apparaît sacrament aléatoire. Même si ce type de considération n'a pas beaucoup d'importance aux yeux du candidat qui aura gagné dans ces conditions-là : il n'en sera pas, pour autant, moins député que les autres qui auront dépassé plus ou moins largement la barre des 50% des voix, quoi.

La remarque vaut pour les futurs élus locaux. Sauf qu'ici, la sélection est encore plus sévère avec cette fameuse barre éliminatoire (5%) en dessous de laquelle une liste ne peut compter un seul conseiller municipal ou départemental. Ce qui là, non plus, n'empêche pas les candidats d'être en très grand nombre. Mais comme je l'ai dit la dernière fois ici, eux-mêmes savent ce qui les fait courir, quoi.

...MAKAYA



1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT 2023
FINANCEZ VOTRE PICK-UP

AVEC Finatra

